

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE**Arrondissement d'Angers****Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire**
Délibération du Comité syndical
Séance du 30 juin 2026

Cosy n°2026_DEL078

Attribution des aides pour la rénovation énergétique du bâti communal et intercommunal dans le cadre du premier appel à projets BEE 2030 de l'exercice 2026

L'an deux mille vingt six, le trente juin à 09 heures 00, le comité du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, régulièrement convoqué le , s'est réuni en séance ordinaire, à Terra Botanica, route d'Epinard à Angers, sous la présidence de M. Jean-Luc DAVY.

Sur les 50 membres en exercice, 37 membres étaient présents, 2 pouvoirs ont été donnés :

Etaient présents

Ilyas BARBAUD (Choletais - Cholet), Robert BIAGI (Angers Loire Métropole), Sébastien BODUSSEAU (Angers Loire Métropole), Philippe BOLO (Angers Loire Métropole), Daniel BOURGEOIS (Angers Loire Métropole), Sébastien BOUSSION (Angers Loire Métropole), Alexandre BRANDT-KASPER (Loire Layon Aubance - La Possonnière), Raphaël BRUNET (Choletais - communauté d'agglomération), Séverine CHEVÉ (Anjou Loir et Sarthe - Tiercé), Eric CHOUTEAU (Mauges - Sèvremoine), Laurent DAMOUR (Angers Loire Métropole), Jean-Luc DAVY (Anjou Loir et Sarthe (Morannes-sur-Sarthe-Daumeray)), Christine DECAËNS (Choletais - Lys Haut Layon), Josy FROGER (Angers Loire Métropole), Geneviève GAILLARD (Mauges - communauté d'agglomération), Patrice GRENOUILLEAU (Mauges - Chemillé-en-Anjou), Philippe GILIS (Mauges), Laurent HAY (Mauges - Montrevault-sur-Èvre), Gérard HOSTIER (Vallées du Haut Anjou - communauté de communes), Thomas JAMME (Saumur Val de Loire - Doué-en-Anjou), Yves JEULAND (Baugeois Vallée - La Ménitrie), Jean-Luc KASZYNSKI (Loire Layon Aubance - communauté de communes), Alain TOUZET (Choletais), Dominique LARDEUX (Anjou-Bleu - communauté de communes), Jean-Christophe LEFILLATRE (Saint-Martin-du-Fouilloux), Jean-Michel MARY (Mauges - Beaupreau-en-Mauges), Yves MARY (Anjou Bleu - Ombrée d'Anjou), Alain MORINIÈRE (Choletais - communauté d'agglomération), Laetitia NAUD (Mauges - Mauges-sur-Loire), Patrice NUNEZ (Angers Loire Métropole), Chloé PELÉ (Loire Layon Aubance - communauté de communes), Franck POQUIN (Angers Loire Métropole), Christophe POT (Baugeois Vallée - communauté de communes), Florian RAPIN (Angers Loire Métropole), Mathieu ROUSSEL (Loire Layon Aubance - Brissac Loire Aubance), Eric TOURON (Saumur Val de Loire - communauté d'agglomération), Sébastien VOYER (Saumur Val de Loire - Turquant)

Etaient absents

Vincent BOUDAUD (Choletais - communauté d'agglomération), Lydie BOURBON (Angers Loire Métropole), Mickaël BRETON (Angers Loire Métropole), Jérémy GIRAULT (Angers Loire Métropole), Sébastien LEFEBVRE (Angers Loire Métropole), Anthony LUSSON (Angers Loire Métropole), Patrice MANGEARD (Angers Loire Métropole), Alain MOREAU (Vallées du Haut Anjou - Le Lion d'Angers), Laurent SAVREUX (Angers Loire Métropole), Sébastien TRIQUENAU (Angers Loire Métropole), Fabien VETEAU (Angers Loire Métropole)

Ont donné pouvoir

Jackie GOULET-CLAISSE (Saumur Val de Loire - communauté d'agglomération) donne pouvoir à Eric TOURON (Saumur Val de Loire - communauté d'agglomération), Gilles TALLUAU (Saumur Val de Loire - communauté d'agglomération) donne pouvoir à Jean-Luc DAVY (Anjou Loir et Sarthe (Morannes-sur-Sarthe-Daumeray))

DÉLIBÉRATION

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1111-9 et suivants, L. 2224-31 et suivants et L. 5711-1 et suivants ;

Vu le code de l'énergie, notamment le livre II ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu les statuts du Siéml, modifiés en dernier lieu par l'arrêté préfectoral PREF-DRAJ-BCL n° 2026-55 du 27 mars 2026 ;

Vu le budget primitif 2026 du budget principal du Siéml, approuvé par délibération du comité syndical n° 2026_DEL001 du 3 février 2026 ;

Vu le budget supplémentaire du budget principal 2026 approuvé par délibération du comité syndical du Siéml n° 2026_DEL072 du 30 juin 2026 ;

Vu le règlement financier du Siéml, modifié en dernier lieu par la délibération du comité syndical du Siéml n°2025_DEL084 du 16 décembre 2025 ;

Vu la délibération du comité syndical du Siéml n° 2026_DEL017 du 3 février 2026, adoptant les dispositifs annuels d'accompagnement des projets de transition énergétique pour l'année 2026 ;

Vu les vingt-sept dossiers de candidature déposés par vingt-et-une collectivités dans le cadre du premier appel à projets BEE 2030 de l'exercice 2026 ;

Vu l'avis du Bureau du Siéml en date du 23 juin 2026 ;

Considérant que BEE 2030 est un dispositif annuel d'accompagnement du Siéml de ses collectivités membres aux démarches de transition énergétique et de mobilité durable ;

Considérant que sur les vingt-sept dossiers déposés par vingt-et-une collectivités, vingt-cinq dossiers déposés par vingt collectivités sont jugés recevables et éligibles au programme d'aide BEE 2030 ;

Considérant qu'un dossier a été abandonné par une commune et qu'un autre projet ne satisfait pas aux conditions d'éligibilité du programme BEE 2030 ;

Après avoir entendu l'exposé de M. le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- d'approuver l'attribution des aides à l'investissement « BEE 2030 » pour les vingt-cinq projets éligibles déposés par vingt collectivités pour un total de 1 519 176 €, tels que joints en annexe ;
- d'autoriser le président, à signer au nom et pour le compte du Siéml, les conventions financières correspondantes.

Étant précisé que :

- la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile-Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

Nombre de délégués en exercice :	50
Nombre de présents :	37
Nombre de votants :	39
Abstention :	0
Opposition :	0
Approbation :	39

AIDES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

BEE 2030

Première session de l'appel à projets 2026

Comité syndical du 30 juin 2026

ANNEXE

COLLECTIVITE	Site	Type	Montant de l'opération	Montant de l'aide
LOIRE AUTHION	Ecole les Stermes de Saint Mathurin sur Loire	Rénovation	2 089 400 €	130 000 €
		ENR Thermique - Bois énergie		33 270 €
BRISSAC LOIRE AUBANCE	Ecole des Alleuds	Rénovation	4 400 000 €	130 000 €
		ENR Thermique - Géothermie		37 690 €
MAZE-MILON	Ecole élémentaire Marcel Pagnol	Rénovation	1 873 126 €	130 000 €
		ENR Thermique - Géothermie ¹	100 560 €	20 000 €
NUAILLE	Ecole de la Vallonnerie	Rénovation	913 425 €	130 000 €
		ENR Thermique - Géothermie ¹		19 720 €
BECON LES GRANITS	Mairie / Espace associatif / Bibliothèque	Rénovation	1 229 400 €	15 360 €
	Espace associatif - Bibliothèque	ENR Thermique - Bois énergie		42 700 €
CHALONNES SUR LOIRE	Cinéma - Halles marchandes	Rénovation	3 555 033 €	111 919 €
BELLEVIGNE LES CHATEAUX	Local commercial/Superette de Saint Cyr en Bourg	Rénovation	379 920 €	56 430 €
SOUZAY-CHAMPIGNY	Ecole	Rénovation	332 770 €	56 283 €
TREMENTINES	Ecole maternelle le Petit Prince	Rénovation	79 494 €	27 822 €
ECOULANT	Ecole Bellebranche	Rénovation	3 558 880 €	41 992 €
RIVES DU LOIR EN ANJOU	Complexe sportif des Vignes d'Oule	Rénovation	2 150 000 €	130 000 €
LE PUY NOTRE DAME	Pôle santé	Rénovation	213 874 €	35 860 €
MARCE	Salle René Gasnier	Rénovation	165 000 €	26 680 €
CA SAUMUR VAL DE LOIRE	Piscine Les Fontaines sur Doué en Anjou	ENR Thermique - Bois énergie	2 097 681 €	50 000 €
CC LOIRE LAYON AUBANCE	Bâtiment administratif (siège CCLLA)	ENR Thermique - Géothermie	714 250 €	99 370 €
	Piscine du Layon sur Thouarce	Rénovation	550 810 €	Projet non éligible
SEVREMOINE	Complexe sportif de Montfaucon-Montigne	ENR Thermique - Bois énergie ¹	217 314 €	16 600 €
LOIRE AUTHION	Ecole les Bateliers de la Daguenière	ENR Thermique - Bois énergie ²	159 500 €	32 500 €
BOUILLE-MENARD	Salle communale	ENR Thermique - Géothermie ^{1 2}	983 000 €	15 940 €
BEAUPREAU EN MAUGES	Ecole Françoise Dolto de Villedieu La Blouere	ENR Thermique - Géothermie ²	2 100 000 €	29 040 €
SEVREMOINE	Pôle enfance (accueil périscolaire - Restaurant scolaire) de Tillières	Bâtiment Passif	2 936 227 €	100 000 €
SAINT MELAINE SUR AUBANCE	Epicerie Saveurs d'Aubance	Rénovation	Projet abandonné	- €
TOTAL			30 248 853 €	1 519 176 €

¹ les aides ENR thermique seront mise en place dans le cadre d'un transfert de compétence avec le SiéML, en ce qu'elles correspondent à des aides pour la création de réseau hydraulique dans les bâtiments ou la construction d'un local pour accueillir l'installation ENR.

² les candidatures ont bénéficié d'une subvention BEE 2030 en 2025 pour la rénovation thermique des bâtiments. Cependant le plafond des aides par projet (200 000 €) n'est pas atteint.